

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
C.S.E. du 10 mai 2022

Etaient présents :

M. TRUPIANO Alain
Mme SAMARAN Mélanie
M. TIBOLLA Erick
Mme SANLAVILLE Dominique
Mme SALAT Laurence
M. LEVACHER Alain
M. LACONTRE Jacques
Mme HUERTAS Rose
Mme SARCIA Danièle
Mme LASSARRETTE Sandrine

Etaient absents :

M. SAINT-LAURENT Davy
Mme CERESUELA Lydie
Mme BEAUBAY Christine
Mme TROUILLET Maryse
M. BILLARROCH Xavier
M. ABARDIA Romain
Mme ANDREU Stéphanie

1. Présentation de l'organisme KLESIA

Pour la retraite de base, L'organisme est la CARSAT et pour la complémentaire c'est ARGIC/ARCCO (KLESIA fait partie de la complémentaire).

La KLESIA se propose d'organiser des réunions (15 personnes minimum) pour les employés de plus de 55 ans afin de s'informer sur les démarches de la demande de retraite. Et ensuite, dans le cadre personnel, obtenir un entretien téléphonique (45 mn) pour faire le point de sa situation personnelle.

2. Présentation de Mme Mélanie SAMARAN, nouvelle responsable RH

3. Adoption du procès-verbal de la précédente réunion.

Mme SANLAVILLE donne lecture du compte rendu de la réunion CSE, approuvé à l'unanimité.

4. Chiffres d'affaires d'avril 2022

- Mr TRUPIANO rappelle que le carburant reste à Prix Coutant tous les samedis du mois de mai.

Le chiffre d'affaire d'avril est bon, pour l'ensemble des rayons et meilleurs que 2019.

- Mise en place du « BOUCLIER ANTI INFLATION » concernant 121 produits de consommation quotidienne. Si une augmentation a lieu sur ces produits, la différence est versée sur la carte LECLERC.
- Point sur les travaux :
 - Pour le BBJ, les travaux avancent et devraient être terminés en octobre. La phase A de travaux du DRIVE est terminée.
- Mr TRUPIANO annonce que :
 - o Mme Dina MARGUET, assistante caisse a pris ses fonctions ce lundi.
 - o Mme Alexandra MARTINE a rejoint l'Espace Culturel à la fonction de Responsable des rayons Livres, Presse, CD& DVD.

Mois d'avril 2022

Frais trad		12.4%
Frais LS		10.7%
Total Frais		11.5%
PGC		17.3%
Bazar		23.1%
Textile		55.2%
Total Hyper	6 140 853 €	16.9%
Espace Culturel		211.9%
Manège à bijoux		fermé en 2021
Parapharmacie		26.3%
Optique		fermé en 2021
Sport		fermé en 2021
BBJ		-19.4%
Centre auto		21.1%
Drive		-15.3%
Total annexes	4 809 147 €	20,50%
Total Site HC	10 950 000 €	19.37%

Cumul à fin avril 2022		
Frais trad		3.8%
Frais LS		4%
Total Frais		3.9%
PGC		5.4%
Bazar		8.7%
Textile		9.3%
Total Hyper	22 490 385 €	5.4%
Espace Culturel		92.4%
Manège à bijoux		245.8%
Parapharmacie		14.7%
Optique		163.2%
Sport		149.3%
BBJ		-16.8%
Centre auto		12.5%
Drive		-10.3%
Total annexes	18 759 615 €	15,95%
Total Site HC	41 250 000 €	10.3%

5. Planning des dimanches travaillés sur 2022.

Le planning sera donné à la prochaine réunion.

6. Grille des salaires au 1er mai 2022

Suite à l'inflation, le SMIC a été réévalué au 1^{er} mai et est passé à 10.85 brut €.

Mr TRUPIANO nous informe que suite aux différentes augmentations subies par l'entreprise, il n'est pas prévu de recréer les écarts hiérarchiques des salaires pour ces niveaux. Il en résulte que du niveau 1A au niveau 4A, la grille est identique pour tout le monde soit 10.85 € brut de heure.

7. Planning des réunions mensuelles CSE

Les prochaines dates sont :

- 13 juin CSE
- 4 juillet CSE/CSSCT
- 5 septembre
- 3 octobre
- 7 novembre CSE/CSSCT
- 5 décembre

8. Informations secrétaire :

- Modification de l'ordre du jour
Afin de respecter la réglementation, l'ordre du jour sera transmis plus tôt à la direction pour être validé et signé par le Président et la secrétaire du CSE.
- Chèques-vacances :
Ils ont été distribués à l'ensemble du personnel, cette année 69 % du personnel en a fait la demande.
Il y a un afflux important de demandes, Mr LEVACHER suggère une autre façon de les distribuer qui sera peut-être vu pour l'année prochaine.
- Il a été proposé au CSE, un projet de TOMBOLA en fin d'année.
- *Confirmation des dates des élections des membres de la délégation du personnel du comité social et économique : 17 juin et 1er juillet*

9. Questions diverses :

F.O.

- Concernant la Prévoyance ALLIANZ, Mme TERRADE a réalisé un document provisoire, celui-ci a-t-il bien été distribué à chaque salarié ?

Ce document a été remis à l'ensemble des salariés avec leur bulletin de salaire du mois de mars 2022. Afin de s'assurer que chaque salarié ait bien eu le document, des feuilles d'emargement contre remise en main propre ont été mises en place, elles sont en voie de retour au Service Paie.

CGT

- Il ne reste que 4 chaises défectueuses sur le balcon fumeur pouvez-vous remplacer le mobilier manquant ?

Oui, cela va être fait

- Des salariés qui sont dans l'entreprise depuis plus de 6 mois et en CDI n'ont pas la carte professionnelle, il faudrait faire le nécessaire afin qu'il bénéficie des avantages personnel.

Le Service Communication Relation Client a récupéré la liste des salariés concernés. Le nécessaire va être fait.

- Le service du personnel manque de salariés (1 départ et 1 maladie) que comptez-vous faire sachant que la charge de travail augmente (COVID 19 et autres magasins) ?

Il n'y a pas de manque de personnel.

- Pouvez-vous nous donner le nombre de passages en caisse de 8 h à 8 h 45 et de 20 h à 20 h 15 concernant la semaine 3 et la semaine 14 ?

	8H-8H45	20H-20H15
	Nb clients	Nb clients
<i>SEMAINE 3</i> lundi 17/01/22	29	31
mardi 18/0/22	30	43
mercredi 19/01/22	20	32
jeudi 20/01/22	33	27
vendredi 21/01/22	31	27
samedi 22/01/22	40	79

<u>SEMAINE 14</u> lundi 04/04/22	30	64
mardi 05/04/22	20	46
mercredi 06/04/22	34	43
jeudi 07/04/22	37	45
vendredi 08/04/22	41	48
samedi 09/04/22	50	119

- Avez-vous fait les modifications concernant la réception sport (froid et écran) ?

Oui, des portes battantes en plexiglass ont été installées. Aussi, une étude va être faite pour transformer les anciennes cabines d'essayage du textile en bureau isolé et chauffé.

- Pouvez-vous nous dire quelles sont les attributions exacte de Mme SAMARAN et de Mme TERRADE ?

Mme SAMARAN s'occupe de la gestion RH et Mme TERRADE du service Paye

- Pourriez-vous vérifier que les salariés du centre auto signent toujours leurs feuilles mensuelle et que le bilan de l'annualisation a été communiqué à chaque salarié.

Oui, c'est fait.

- Pourquoi ne peut-on pas bénéficier de la remise personnel lors d'une location sur présentation de la carte professionnelle ?

La marge est trop faible.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 40.

Le Président,

D. SAINT-LAURENT



La Secrétaire

D SANLAVILLE

